APPEL A CANDIDATURES

Objet : Commission d'accès aux documents administratifs wallonne (CADA) – Appel à candidatures

Conformément à l'article 8, paragraphe 4 et suivants du décret du 30 mars 1995 relatif à la publicité de l'Administration, la CADA se compose d'un président et de cinq membres, dont un vice-président, ainsi que de six membres suppléants, désignés par le Gouvernement.

L'appel à candidatures concernent les **postes vacants** suivants :

- Un membre suppléant magistrat ou magistrat honoraire du rôle francophone ;
- Un membre suppléant diplômé de l'enseignement universitaire et qui possède des connaissances en droit administratif ;
- Deux membres suppléants fonctionnaires de la Région wallonne ou des personnes morales de droit public qui en dépendent, de rang A3 au moins[1].

Les **candidatures** écrites (deux pages maximum) et accompagnées d'un *curriculum vitae* détaillé préciseront la motivation spécifique du candidat ainsi que ses compétences en matière de droit administratif et d'accès ou de réutilisation des informations du secteur public.

Elles seront adressées au Secrétariat de la CADA, à l'adresse support.cada@spw.wallonie.be, avec l'objet « Candidature – Nom, prénom », et ce au plus tard le **21 août 2024**.

La **sélection** sera établie sur la base de la motivation, du cv et de l'expérience dans les matières précitées et tiendra compte d'une répartition équilibrée entre hommes et femmes.

[1] Au sens du Code de la fonction publique.

L'entrée en fonction est prévue au plus tard en **décembre 2024**.

Les **mandats** ont une durée de cinq ans prenant cours à compter de la date de l'arrêté de désignation et sont renouvelables deux fois.

Toute demande de renseignement relative au fonctionnement et aux travaux de la CADA peut être adressée à support.cada@spw.wallonie.be.

Des informations utiles sont également accessibles sur la page internet de la CADA : https://www.wallonie.be/fr/acteurs-et-institutions/wallonie/commissions-et-conseils-davis/commission-dacces-aux-documents-administratifs-cada.